



VILLE DE L'ISLE-ADAM

DÉCISION DU MAIRE N°102/2022

Objet : Avenant n°1 au lot 5 : Chauffage – Plomberie – Ventilation du marché public de travaux de réhabilitation et extension de l'espace multi-accueil et du centre social.

Le Maire de L'Isle-Adam,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-21 à L2122-23.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2020, donnant délégation au Maire.

Considérant la décision n°126/2021 du 3 décembre 2021 attribuant le lot 5 du marché public de travaux de réhabilitation et extension de l'espace multi-accueil et du centre social à la société TEMPERE – 7, rue Alexandre Prachay – 95590 PRESLES.

Considérant la nécessité de la fourniture et de la pose d'un adoucisseur d'eau pour la zone office de restauration et d'une robinetterie à équilibrage de pression avec douchette extractible.

Considérant que cette prestation supplémentaire rend nécessaire l'établissement d'un avenant.

DÉCIDE

- **d'approuver** l'avenant n°1 au lot 5 du marché public de travaux de réhabilitation et extension de l'espace multi-accueil et du centre social avec la société TEMPERE – 7, rue Alexandre Prachay – 95590 PRESLES prévoyant une plus-value de 1 791,79€ HT soit 2 150,15€ TTC.
- **de signer** les pièces contractuelles correspondantes.

L'Isle-Adam, le 16 septembre 2022,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219503133-20220916-102-2022-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/09/2022

Mise en ligne le 19 septembre 2022

Le Maire de L'Isle-Adam,

Sébastien PONIATOWSKI

Délais et voies de recours : Conformément aux dispositions du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 - 95027 Cergy-Pontoise cedex, ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

B.P.90083 - 95290 L'ISLE-ADAM
TÉL.: 01.34.08.19.19 - FAX MAIRIE : 01.34.08.19.18 - FAX CASTELROSE : 01.34.08.19.75
www.ville-isle-adam.fr

Toute correspondance doit être adressée à l'attention de Monsieur Le Maire
s.poniatowski@ville-isle-adam.fr